



Données du Centre antifraude du Canada*

Sur une période de trois mois, soit du premier janvier au 31 mars 2024 :

- Les Québécois ont déclaré des pertes de près de trois (3) millions de dollars*.
- Les Canadiens ont déclaré des pertes de 123 millions de dollars*.

Types de fraudes déclarés au Centre antifraude du Canada

Centre antifraude du Canada*	Centre antifraude du Canada*
Québec : Fraudes déclarées les plus communes (2024)*	Canada : Fraudes déclarées les plus communes (2024)*
Fraude d'identité	Fraude d'identité
Renseignements personnels	Service
Hameçonnage	Renseignements personnels

Bien que les fraudes amoureuses ne soient pas parmi la fraude les plus déclarée, les montants perdus* par les victimes de ce type de fraude sont alarmants.

Fraudes amoureuses

	Nombre de victimes depuis le premier janvier 2024 (en date du 31 mars)*	Montants perdus arrondis*
Québec	42	800 000\$
Canada	217	9 600 000\$

*Le Centre anti-fraude du Canada a partagé avec l'ADPQ les fraudes déclarées depuis le début de l'année 2024 (en date 31 mars 2024). Ces données proviennent des signalements reçus du publics et peuvent être incomplètes car les victimes ne sont pas tenues de déclarer les montants perdus ou tous les détails de la fraude. **Ces données sont donc conservatrices.**

****Une fraude déclarée au centre antifraude peut ne pas être déclaré à un service de police et vice-versa.**